

Conditions générales d'inscription et de participation *

LIEU ET HORAIRE POUR VAUD

Lieu: habituellement, les cours se déroulent au Centre de formation AVDEMS (CFA) à Pully mais le lieu sera précisé dans la confirmation.

Horaire: en principe, les cours ont lieu de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 mais l'horaire est également précisé dans la confirmation.

Pour les autres cantons le lieu sera précisé à la confirmation du cours.

INSCRIPTIONS

Celles-ci sont consignées dans l'ordre d'arrivée, jusqu'à la limite des places disponibles.

Lorsque des conditions particulières ne sont pas précisées, il n'y a pas de délai d'inscription.

Cependant, pour permettre des conditions optimales de participation (travail préparatoire éventuel), nous recommandons aux participants de s'inscrire le plus tôt possible, et au moins un mois avant le cours.

Le participant reçoit une confirmation, ainsi que les éléments de détail concernant le cours.

ATTESTATIONS

Des livrets de formation FSEA sont en vente au secrétariat du CFA aux participants des cours.

Les participants sont responsables d'y faire inscrire les sessions suivies.

Les formations de cycles longs font l'objet d'une attestation particulière ou d'un certificat.

FRAIS DE SESSION

La finance de cours, généralement à la charge de l'employeur, dépend du statut de l'établissement.

Une facturation adressée directement à l'employé est possible sur demande. **Dans ce cas les participants doivent s'acquitter de la facture avant le début des cours.**

Le repas n'est pas compris dans le prix de la session, il est à la charge du participant.

DÉSISTEMENT

En cas de désistement, une partie de la finance de cours reste due comme ci-dessous:

- 21 à 30 jours avant le début de la session: 20% du prix.
- 11 à 20 jours avant le début de la session: 50% du prix.
- 6 à 10 jours avant le début de la session: 75% du prix.
- 2 à 5 jours avant le début de la session: 90% du prix.
- le jour précédent et le jour de la session: 100% du prix.

Un certificat médical ne donne pas droit au remboursement. La facture est due aux conditions ci-dessus.

ANNULATION

Les sessions ne réunissant pas le nombre de participants requis peuvent être annulées.

Les personnes déjà inscrites sont avisées au plus tard une semaine avant le début du cours.

En cas de nombre insuffisant de participants, les cours peuvent être complétés par les inscriptions d'autres cantons. Dans ce cas, les conditions applicables (tarifs, etc.) sont celles prévues lors de l'inscription initiale.

IMPORTANT

Le Centre de formation n'assume aucune responsabilité pour les vols et objets perdus par les participants dans les locaux des cours.

Le programme des cours, les prix et les conditions générales peuvent être modifiés en tout temps.

*** Ces conditions générales ne sont pas applicables aux formations de cycles longs.**